



Une eau courante potable, une raison de moins d'avoir à se rendre au magasin

(Ottawa, 31 mars 2020) Si vous êtes branché à un réseau municipal de distribution d'eau potable au Canada, vous êtes approvisionné en eau potable de qualité chez vous 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Puisque nous nous efforçons tous de faire de notre mieux pour rester le plus possible à la maison en toute sécurité en ce temps de COVID-19, il est bon de savoir que la plupart des Canadiennes et Canadiens peuvent simplement ouvrir le robinet pour obtenir de l'eau potable. Il n'est pas nécessaire d'acheter de l'eau embouteillée pour son usage quotidien. Même s'il est bon de conserver un peu d'eau dans une trousse de sécurité à la maison, il n'est pas nécessaire de stocker de grandes quantités d'eau par crainte de fermeture des installations.

« Nous voulons assurer les Canadiennes et les Canadiens que l'eau de leurs robinets demeure toujours aussi salubre pour la consommation et que l'approvisionnement en eau potable est sûr », déclare Robert Haller, directeur exécutif de l'Association canadienne des eaux usées et potables (ACEPU).

Toutes les municipalités canadiennes suivent les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* relativement au traitement de l'eau comme établi par Santé Canada. Santé Canada et l'Organisation mondiale de la santé ont confirmé que la flambée de COVID-19 n'est PAS considérée comme un épisode de maladie d'origine hydrique et que nos méthodes actuelles de traitement de l'eau tuent les virus, y compris les coronavirus. Ils confirment qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour assurer la salubrité de l'eau.

« Nous savons tous que l'eau est essentielle dans nos vies : pour boire, cuisiner, se laver, nettoyer ou tirer la chasse des toilettes. Les services d'aqueduc et d'égout sont donc reconnus comme étant des services essentiels dans chaque collectivité et nos professionnels de l'eau sont désignés personnel essentiel de première ligne », affirme Robert Haller.

« Il est rassurant de constater que les protocoles prévus en cas d'urgence ont été activés dans chaque installation pour garantir une production de l'eau sécuritaire ainsi que le bien-être du personnel. Elles disposent des fournitures nécessaires pour le traitement, l'échantillonnage et l'analyse de l'eau en vue de garantir la santé et la sécurité de leur personnel et la poursuite de leurs activités », souligne Robert Haller.

Les plans municipaux d'intervention en cas d'urgence mettent en œuvre des procédures afin de constituer des réserves suffisantes de produits chimiques pour le traitement de l'eau et d'équipement destiné à l'analyse. L'alimentation en énergie est assurée par des génératrices de secours en cas d'urgence. Ces plans d'intervention en cas d'urgence exigent des normes d'hygiène et de sécurité plus élevées pour le personnel ainsi que l'utilisation d'équipement de protection personnel. En réponse à l'épidémie de COVID-19, des protocoles de sécurité supplémentaires ont également été mis en œuvre pour le personnel, comme les suivants :

- tout le personnel administratif travaille de la maison ;
- seul le personnel essentiel est admis dans les usines de filtration ;
- la séparation du personnel responsable du fonctionnement grâce à la planification des quarts de travail et à l'espacement sécuritaire entre les personnes.

Quant aux collectivités visées par des avis d'ébullition de l'eau, ces conditions sont toujours en vigueur, mais pour d'autres raisons que la COVID-19. Dans le cas d'autres situations d'urgence ou de catastrophes pouvant toucher les activités d'assainissement de l'eau, les municipalités ont pris des dispositions pour un approvisionnement d'urgence en eau qui doit maintenant prendre en considération les préoccupations relatives à la COVID-19 dans leurs plans d'intervention.

Une eau potable de qualité est primordiale pour toutes les municipalités canadiennes. Les autorités de santé soulignent l'importance du lavage des mains et de l'autoconfinement, nous souhaitons donc que les Canadiennes et Canadiens aient confiance à l'eau du robinet de leur municipalité qui facilite ces consignes. Nous voulons également reconnaître le dévouement des professionnels et leur engagement envers les collectivités où ils habitent.

Pour plus de renseignements ou pour planifier des entrevues, veuillez communiquer avec Don Huff, d'ECO Strategy au 416-805-7720 ou à huffd@ecostrategy.ca

Contacts locaux et régionaux :

Des professionnels membres de l'ACEPU dans tout le Canada peuvent accorder des entrevues aux médias

L'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) est l'association nationale qui représente les professionnels canadiens des services municipaux de l'eau potable et des eaux usées et les partenaires du secteur privé qui les appuient. L'ACEPU a été créée en 1986 pour faciliter le partage de connaissances et représenter ce secteur à l'échelle nationale. L'association est reconnue comme étant LE porte-parole de ce secteur des services publics, et elle concentre ses activités et ses communications sur les enjeux, les tendances et les événements nationaux cruciaux.

Références :

Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada de Santé Canada
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/qualite-eau/eau-potable/recommandations-qualite-eau-potable-canada.html>

Dossier technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
<https://www.who.int/publications-detail/water-sanitation-hygiene-and-waste-management-for-covid-19> (anglais seulement)

Site Web de Santé Canada pour de l'information sur la COVID-19
<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection.html>